



LA REPRISE PROGRESSIVE DE L'ACTIVITÉ EST PRÉVUE À PARTIR DU 2 JUIN

La Direction des Ressources Humaines des Sièges et Fonctions Supports du Groupe a mis en place une Commission de Suivi des Sièges sur le déconfinement. Cette commission doit permettre d'émettre un avis qui sera transmis aux différents CSE et CSSCT de chaque société ou établissement.

La DRH souhaite mettre en place une **plateforme « COPASS »** numérique pour protéger les salariés et sécuriser la reprise de l'activité.

Pour chaque salarié, un niveau de sensibilité Covid19 sera apprécié à partir d'**un questionnaire personnel de santé** conçu en lien étroit avec les autorités de santé publique, conformément aux recommandations de la CNIL et dans le strict respect du secret médical.

Ce résultat donnera lieu à la **délivrance d'un QR code** dont la couleur déterminera un protocole de travail défini par l'entreprise : maintien du télétravail, retour sur site en horaire alterné, retour sur site mais dans une unité réduite, orientation vers un test de dépistage ... Les possibilités sont multiples, elles seront déterminées par chaque direction d'entité juridique et pourront s'adapter à la réalité de n'importe quel bâtiment.

L'**appréciation de la sensibilité** pourra évoluer en temps réel et de manière totalement transparente en fonction de la situation personnelle et sanitaire du salarié ainsi que des recommandations officielles du ministère de la santé tenant compte des avancées sur la connaissance du virus (ex: critères d'immunité et risque de rechute).

A cela se rajoute **un accompagnement de PSYA** spécialiste de la démarche de prévention des risques psychosociaux et de qualité de vie au travail.

Agir Ensemble

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 Marseille

Site : www.cfecgc-carrefour.org **Mail :** secretariat@sneccarrefour.fr **Tel :** 04-91-33-18-27

La direction envisage une reprise progressive à partir du 2 juin avec un atterrissage à 50% mi-juillet.



Le SNEC a demandé des précisions sur les points suivants :

- ↪ Comment s'organisera la reprise des itinérants ou des effectifs basés en région, et comment auront-ils accès aux kits de protection ?
- ↪ Quels sont les bâtiments Siège concernés ?
- ↪ Aura-t-on une présentation détaillée du protocole de déconfinement prévu pour chaque bâtiment ?
- ↪ Comment seront pris en compte les personnes ayant pour unique moyen de locomotion les transports en commun ?
- ↪ La permanence psychologique prévue à Massy et Evry sera-t-elle disponible sur les autres sites ?
- ↪ Comment la direction garantira t'elle la mise en place de toutes les mesures sur les différents Sièges qui ne disposent pas des mêmes ressources d'accompagnement sur le terrain que Massy ?

Le SNEC se tient à votre disposition pour répondre à vos questions sur les mesures mises en place pour une reprise de l'activité des sièges.

Agir Ensemble

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 Marseille

Site : www.cfecgc-carrefour.org **Mail :** secretariat@sneccarrefour.fr **Tel :** 04-91-33-18-27